

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Evaluer ses risques professionnels pour construire son programme d'actions

PUBLIC

Responsables sécurité -
Responsables QSE - RRH - Médecins
du travail - Infirmiers - Membres de
CSE/CSSCT

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Construction d'outils : grille
d'analyse, démarche d'évaluation
des risques, plan d'actions et tableau
de bord

Nombreux retours d'expériences et
échanges avec le formateur et les
participants

Atelier de définition d'axes de
progrès individuels

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences
sera réalisée tout au long de la
formation par le participant lui-
même (auto-évaluation) et/ou le
formateur selon les modalités de
la formation.
- Evaluation de l'action de
formation en ligne sur votre
espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la
formation, pour mesurer votre

Code
519004

Durée
**2 jours / 14
heures**

Tarif Inter*
**1 725 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire le contenu et les enjeux du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUERP)
- Elaborer le DUERP pour en faire un outil de prévention
- Mettre à jour le DUERP

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décrire le contenu et les enjeux du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUERP)

Définir le contenu du DUERP

- Rappel sur la définition d'un DUERP
- Cas pratique : imaginer la définition et répondre à la boîte aux questions
- Rappel des acteurs et de leur rôle
- Le rôle du CSE dans l'élaboration du DUERP : de l'arrêt Amazon à la loi Santé au travail
- La forme et le contenu attendus d'un DUERP
- Cas pratique : apporter des commentaires sur des DUERP existants

Distinguer les enjeux du DUERP

- Cas pratique : brainstorming sur les enjeux du DUERP
- Cadre juridique et principes généraux de prévention
- Cas pratique : reclasser les principes généraux dans l'ordre
- Analyse du document unique par l'administration : points sensibles
- Document unique, responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale
- Culture santé - sécurité : le modèle de Parker & Hudson
- Cas pratique : identifier la maturité Santé - sécurité de son organisation

satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Elaborer le DUERP pour en faire un outil de prévention

Construire le tableau d'analyse des risques

- Rappel des définitions de la santé – sécurité
- Cas pratique : construction de définitions en petits groupes
- La méthodologie de construction d'un DUERP
- Cas pratique : bâtir son organisation au plus proche de la réalité
- Etablissement des unités de travail
- Cotation des risques présents dans son activité et sa structure
- Cas pratique : construction de son tableau d'analyse des risques à partir d'une étude de cas

Etablir son programme d'actions

- Indicateurs de suivi et de performance
- Impliquer les salariés et l'encadrement dans la mise en œuvre de la prévention
- Cas pratique : déployer la méthodologie Papripact et évaluer la pertinence de son programme d'actions
- Obligation d'archivage du DUERP : portail numérique, échéances selon la taille de l'entreprise, durée
- Personnes « justifiant d'un intérêt »
- Mise à disposition et conditions d'accès
- Retour d'expériences sur les pratiques d'archivage et de traçabilité du DUERP en entreprise

Mettre à jour le DUERP

Prendre en compte de l'évolution de l'organisation du travail

- De la mise à jour formelle à l'évolution du document unique
- Niveaux de mise à jour :
 - ▶ AT/MP
 - ▶ évolution de l'organisation du travail
 - ▶ évolution réglementaire
- Intégrer les nouveaux risques en incluant les risques connexes et les effets domino :
 - ▶ risque de pandémie (le cas Covid-19)
 - ▶ polyexposition au risque chimique et risques à effets différés
 - ▶ TMS
 - ▶ conduites addictives
 - ▶ impact du télétravail
- Revue et apports de méthodes d'analyse en fonction des risques à intégrer
- Brainstorming : les risques nouveaux et leurs conséquences pour l'entreprise

Intégrer les Risques Psychosociaux

- Quels sont les RPS et comment les repérer au travers du rapport Gollac ?



- Les différents niveaux d'une démarche de prévention
- Mesurer les facteurs de risques psychosociaux : les questionnaires de référence
- Adaptation de la démarche d'évaluation des risques classiques aux RPS
- Cas pratique : à partir d'une situation concrète, évaluer les RPS et proposer des actions de prévention

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

A DISTANCE

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

BORDEAUX

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

CHAMBERY

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

GRENOBLE

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

LILLE

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

LYON

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

MARSEILLE

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

NANTES

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

NICE

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

NIORT

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

PAU

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

RENNES

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

ROUEN

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

STRASBOURG

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

TOULOUSE

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

TOURS

- 5-6 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 7-8 Déc. 2026

